

## **COMMUNIQUÉ**

*Pour diffusion immédiate*

### **Médicaments dans les hôpitaux**

#### **La pénurie de pharmaciens d'établissements accroît aussi le risque d'erreurs médicamenteuses**

Montréal, le 15 mai 2008 – Dans la foulée de la publication d'une enquête de Statistique Canada qui met en lumière les liens entre la surcharge de travail du personnel infirmier et les erreurs de médicaments, l'Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec (A.P.E.S.) rappelle que la pénurie de pharmaciens dans les hôpitaux contribue aussi à accentuer le risque d'erreurs liées aux médicaments.

*« Toutes les ordonnances transitent par la pharmacie de l'hôpital. Il est certain que si l'effectif requis est fortement réduit en raison de la pénurie, la charge de travail pour les pharmaciens en poste accroît les risques qu'ils commettent une erreur, par exemple qu'ils ne détectent pas une interaction médicamenteuse importante ou ne relèvent pas un dosage inapproprié »,* a expliqué Mme Vaillant.

L'administration des médicaments est un travail d'équipe et les pharmaciens d'établissements ont un rôle de sécurité important au cœur du circuit du médicament. Ils interviennent entre l'ordonnance du médecin et l'administration du médicament au patient par l'infirmière. Leur rôle consiste entre autres à valider les ordonnances en s'assurant que le médicament et son dosage soient adéquats pour le patient selon son état, le résultat de ses analyses, les médicaments qu'il prend déjà. Au besoin, ils refusent une ordonnance et formulent des recommandations sur le choix d'un médicament.

*« La grave pénurie de pharmaciens qui sévit dans les hôpitaux – de l'ordre de 17 % selon les données de 2007 – contribue à l'augmentation du risque d'erreurs en obligeant les pharmaciens à œuvrer jusqu'à 16 heures par jour ou parfois 12 jours consécutifs, ou carrément en contraignant les établissements à réduire les heures d'ouverture de la pharmacie, laissant davantage de responsabilités sur les épaules d'autres professionnels »,* a poursuivi la directrice générale de l'A.P.E.S., Mme Linda Vaillant.

*« Combien de fois encore faudra-t-il répéter que la pénurie de pharmaciens est la plus sévère du réseau, toutes proportions gardées, que ses conséquences sont graves et qu'il est impératif de mettre en place des solutions durables? Il en va de la sécurité des patients »,* a rappelé Mme Vaillant.

**À propos de l'A.P.E.S.**

L'A.P.E.S. est un syndicat professionnel incorporé en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels (L.R.Q., chapitre S-40). Elle représente environ 1250 pharmaciens oeuvrant dans quelque 125 établissements publics de santé du Québec, principalement des centres de santé et de services sociaux – CSSS (qui regroupent différents centres, tels que centres hospitaliers de soins généraux, de soins aigus, de soins de longue durée, centres hospitaliers universitaires ou affiliés, instituts, centres de réadaptation et CLSC).

- 30 -

**Source :** Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec  
(A.P.E.S.)

**Renseignements :** France Bouffard  
Sphère Communication  
Tél. : (514) 286-2772, poste 10      Cell.: (514) 718-4811